

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 103 09/02/1945

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
9 février 1945

Numéro JO  
n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro  
1 février 1945

### TEXTE INTÉGRAL

sont accordées les gratifications ci-après, pour travaux supplémentaires effectués d'octobre à décembre 1944 inclus, par divers agents du service du Trésor à l'occasion des opérations de recouvrement des impositions afférentes à l'année 1944 : Savoir : Ibrahim Saleh, écrivain ..... 600 fr. Mohamed Aref, écrivain ..... 500 fr. Abdou Saâd, écrivain ..... 400 fr. Ali Abdallah, planton ..... 200 fr. Ali Zeid, planton ..... 100 fr. La dépense est imputable sur les crédits disponibles du chapitre B article 27 du titre V, budget local, exercice 1944.